



OBJECTIFS QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT ENERGIE 2024 DU CEA PARIS-SACLAY

La politique du Centre CEA Paris-Saclay et l'analyse du contexte et des enjeux identifiés pour l'ensemble de nos parties intéressées amènent à fixer les objectifs prioritaires suivants pour 2024 :

▪ Sûreté & Sécurité

- Renforcer la culture de sûreté-sécurité sur le Centre en organisant la journée Securiday, en déployant une campagne de formation à la culture de sûreté opérationnelle, et en lançant des actions ciblées sur des accidents de travail identifiés comme ayant pu avoir des conséquences graves ;
- Prévenir les risques sur la santé et la sécurité au travail des salariés en réalisant les actions prévues au plan QVCT, au COS 2024 et dans les programmes de prévention ;
- Améliorer la conformité réglementaire du Centre en poursuivant les plans d'actions pour la PCMNIT et la gestion des Matières nucléaires, et en répondant aux demandes des autorités ;
- Renforcer la protection physique du Centre en poursuivant :
 - Les travaux de VRD nécessaires à la sécurisation des accès à la ZAC de Saclay ;
 - Le suivi des marchés du projet RIGUEUR (Regroupement des moyens de la FLS à FAR au sein de même locaux).

▪ Environnement

- Évacuer les sources et matières sans emploi afin de limiter les stocks, notamment les 5 derniers étuis de combustible entreposés en piscine de l'INB72 ;
- Évacuer les déchets ou effluents anciens présents dans les installations, notamment évacuer 4 générateurs isotopiques de l'INB72 ;
- Dans le cadre de la stratégie de décarbonation du CEA, établir un portefeuille d'actions quantifiées détaillant notamment les thèmes de sobriété énergétique et hydrique ;
- Poursuivre la rénovation des réseaux d'eaux des sites de FAR et Saclay :
 - Réaliser les travaux dans le périmètre des bâtiments 601, 637, 523, 387, 393 et 474 du site de Saclay ;
 - Réaliser la phase 5 du programme de rénovation des réseaux du site de FAR correspondant à la rénovation du tronçon entre les bâtiments 18/1 et 12.
- Mettre à jour le document de synthèse des traitements de la pollution historique de la nappe en solvants chlorés COHV réalisés sur le site de Saclay depuis 2013. Etablir un nouveau plan d'action à échéance fin 2025 en intégrant 3 nouveaux forages (F68, F69 et F70) ;
- Etablir le rapport « Etat radiologique et chimique de l'environnement du site de FAR » dans le cadre du réexamen de sûreté des INB 166 et 165.

Ces objectifs seront pris en compte dans les plans de management environnemental des installations concernées. Les initiatives prises par les chefs d'installation et les chefs d'unité pour s'approprier et faire vivre la démarche de développement durable doivent être suivies et accompagnées.



▪ **Energie**

- Assurer le suivi du plan d'actions lié au système de management de l'énergie ;
- Assurer le suivi du schéma directeur patrimonial du CEA/Paris-Saclay en lien avec les programmes de rénovation et d'entretien des bâtiments en suivant la fin de la rénovation du bâtiment 464 ;
- Mettre en place des audits énergétiques sur des bâtiments ciblés (474, 133, 521 et 143 prévus en 2024), pour en connaître les usages énergétiques et les pistes d'économies accessibles ;
- Assurer la surveillance des consommations, la maîtrise des performances énergétiques sur le périmètre concerné et la capitalisation des gains obtenus en terme d'économies suite aux actions réalisées grâce à l'exploitation d'un système d'information énergétique performant en :
 - Ajoutant des compteurs sur des bâtiments ou des équipements énergivores ;
 - Créant des alertes automatiques sur Marty ;
- Chiffrer les gains potentiels et investissements nécessaires à la rénovation du clos-couverts du périmètre déclaré assujetti au Décret Eco Energie Tertiaire.

▪ **Qualité**

- Assurer le soutien aux grands projets des unités du centre ou hébergées, en finalisant les travaux d'aménagement de la plateforme Cislabs au bâtiment 534 et la libération de l'aile Est du bâtiment 451, en exécutant les marchés de travaux Newtam, en réceptionnant la phase 1 du projet Nanochem et en enclenchant la phase 2 ;
- Poursuivre la mobilisation des personnels en assurant l'animation sociale du Centre, notamment en assurant le suivi du dispositif de prévention des RPS et du plan d'actions relatif à l'amélioration de la QVCT ;
- Faciliter la mise à disposition des documents du système de management ;
- Assurer la qualité des services nécessaires au quotidien pour les activités métiers, la vie courante et la logistique générale du centre, au bénéfice des personnes et des unités, en :
 - réalisant les Plans d'actions d'amélioration de nos processus en synergie avec la démarche Cap Performance ;
 - réalisant les Plans d'actions de maîtrise des risques de nos processus ;
 - rétablissant à un bon niveau le fonctionnement du contrat CEP/VRP ;
 - accompagnant les évolutions d'organisation en matière de système d'information.

Ces objectifs seront pris en compte dans les plans d'actions des processus et unités concernés.

Mai 2024

Laurence PIKETTY

Directrice du CEA Paris-Saclay par intérim